



## Conseil d'établissement

Date : Le 21 juin 2021

Heure : 19 h

Endroit : Rencontre faite par TEAMS

Présences : Jean Bellefleur, Chantal Dubé, Christine Dubé, Camille Gendron, Frédérique Grenier-Tardif, Lisa-Marie Imbeault, Philippe Lapierre, Isabelle Morin, Laura Potvin et Nadine Thériault

Absences : David April, Julie Mailloux et Mélanie Tardif

Public : Édith Dumont

| SUJET À DISCUTER  | DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS  | SUIVI À DONNER |
|---|--|----------------|
| 1. Bienvenue / Ouverture de la séance et vérification du quorum (art. 61 LIP) | Mme Chantal Dubé souhaite la bienvenue aux membres.<br>Vérification des présences.<br>Il y a quorum donc la séance peut être tenue.  |                |
| 2. Adoption de l'ordre du jour  | Mme Nadine Thériault fait la lecture de l'ordre du jour.<br><br>Il est ajouté au point 13.1 Travaux d'été 2021 Saint-Modeste et Saint-Hubert.<br><br><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Camille Gendron et résolu<br><b>QUE</b> l'ordre du jour soit adopté.<br><br><b>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b> (CE 2020-21-0029) |                |

| SUJET À DISCUTER   | DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS  | SUIVI À DONNER                  |
|--|--|---------------------------------|
| <p>3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance (10 mai 2021) et suivis</p>        | <p>Les membres ont pris connaissance du procès-verbal avant la rencontre.</p> <p>Mme Chantal Dubé mentionne simplement un suivi au procès-verbal. Au final, plusieurs évaluations ont été faites au secondaire de l'école des Vieux-Moulins, mais il n'y a pas eu d'arrêt d'horaire.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Laura Potvin et résolu <b>QUE</b> le procès-verbal de la séance 10 mai 2021 soit adopté tel que présenté.</p> <p><b>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b> (CE 2020-21-0030)</p> |                                 |
| <p>4. Retour sur les capsules : Formation et documents</p>                               | <p>Mme Chantal Dubé mentionne que comme direction, elle doit s'assurer que nos nouveaux membres ont bien visionné les 7 capsules. Après la validation auprès de ces membres, le tableau sera complété et sera remis au Secrétariat général du CSS tel que demandé.</p>   | <p>Tableau à envoyer au CSS</p> |
| <p>5. Points de la direction d'établissement</p> <p>5.1 Budgets des écoles 2021-2022</p> | <p>La direction explique les budgets d'opération courante aux membres ainsi que la ventilation qu'elle doit faire pour l'année 2021-2022.</p> <p>Pour Saint-Modeste dans le budget 607, le total est de 15226 \$ qui a été ventilé et pour St-Hubert, le montant est de 20595 \$ incluant le secondaire.</p> <p>Au 30 juin, le total des dépenses ne doit pas dépasser ces budgets sinon l'école repart avec le montant en moins.</p> <p>Mme Chantal Dubé explique aussi le tableau des mesures dédiées</p>      |                                 |

| SUJET À DISCUTER                                     | DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS   | SUIVI À DONNER |
|--|---|----------------|
| <p>5.2 Liste des fournitures scolaires 2021-2022</p> | <p>et protégées et mentionne aux membres à quoi serviront les mesures tel qu'un ajout en temps d'orthopédagogie, en temps professionnel, TES et aide pédagogique qui représente 44 h en soutien à l'école des Vieux-Moulins au primaire et 24 h en soutien au secondaire. Pour Saint-Modeste, ceci représente 40 h. Ce temps est en soutien direct à l'élève.</p> <p>Mme Chantal Dubé lit la résolution ci-jointe.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Nadine Thériault et résolu, d'adopter le budget de l'école Saint-Modeste et de l'école des Vieux-Moulins au montant total de : 530 271 \$.</p> <p><b>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ</b> (CE 2020-21-0031)</p> <p>Les membres ont pris connaissance des listes de fournitures scolaires de nos deux écoles pour l'an prochain avant la rencontre.</p> <p>Mme Chantal Dubé mentionne qu'il est important de ne pas nommer de marque sur ces listes et de laisser le choix aux parents. Nous pouvons tout de même suggérer des marques ou des modèles aux parents. Également, les lunettes de protection et les écouteurs doivent être fournis par l'école, mais nous pouvons les suggérer aux parents par mesure d'hygiène.</p> <p>Ces listes sont ajustées d'une année à l'autre et il est possible qu'elles soient réajustées en début d'année lors des rencontres de parents. Les parents les recevront durant les premières semaines de juillet et elles seront également déposées sur le site internet de nos écoles.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Christine Dubé et résolu, d'approuver</p> |                |

| SUJET À DISCUTER                                    | DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS   | SUIVI À DONNER |
|---|---|----------------|
| <p>5.3 Matériel didactique 2021-2022 à revendre</p> | <p>les listes de fournitures scolaires 2021-2022.</p> <p><b>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ</b> (CE 2020-21-0032)</p> <p>Mme Chantal Dubé présente le tableau de l'estimation des frais chargés aux parents pour l'an prochain. Bien que celui-ci comprend le plus de détails possible, au final le coût total de chaque facture se situe dans la moyenne mentionnée par le CSS. Les factures seront remises aux parents à l'automne et seront réajustées si besoin selon les commandes et les variations de prix possibles. Si une hausse n'est pas raisonnable, c'est l'école qui assumera la différence.</p> <p>Les achats de matériel didactique compris dans ce tableau, seront réalisés par l'école.</p> <p>Les membres sont en accord avec les montants présentés.</p>                              |                |
| <p>5.4 Projet éducatif et Plan d'action</p>         | <p>Le projet éducatif doit être évalué à chaque année et se terminera en 2022. Le plan d'action a été travaillé cette année et nous attendons les résultats des bulletins de juin pour inscrire nos cibles. Nous avons besoin de savoir combien d'élèves se situent dans la zone en échec soit sous les 60 % et combien se situent dans la zone à risque de 60 à 68 %. Ensuite nous fixerons nos cibles et les moyens pour y arriver. Ceux-ci seront à travailler durant toute l'année scolaire.</p> <p>Concernant la communication avec les parents, Mme Chantal souhaite instaurer de façon plus soutenue la communication parents/service de garde surtout à Saint-Modeste. Elle trouve important que si une situation se présente, les parents soient avisés la journée même afin d'éviter toute frustration.</p> |                |

| SUJET À DISCUTER  | DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS  | SUIVI À DONNER |
|---|--|----------------|
| <p>5.5 Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence</p> | <p>Mme Frédérique Grenier-Tardif et Mme Édith Dumont, psychoéducatrices présentent l'évaluation du plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence. Elles expliquent les incidents et que les suivis se sont fait très rapidement et efficacement. Elles expliquent ce qui a été fait cette année et les défis à réaliser l'an prochain.</p> <p>Mme Chantal Dubé remercie tout le personnel, mais un merci spécial à nos deux professionnelles qui porte fièrement et de façon très professionnelle ce dossier.</p> <p>Un nouveau plan sera déposé lors de la première séance du CÉ en 2021-2022.</p>   |                |
| <p>5.6 Activités – sorties 2020-2021</p>  | <p>Mme Chantal Dubé présente le projet d'activité – Collecte de bouteilles pour l'école des Vieux-Moulins qui sera réalisée en septembre prochain.</p> <p>Le 7, 8 et 9 septembre, la communauté sera invitée à déposer leurs bouteilles et canettes devant l'aréna de St-Hubert et les élèves iront les placer à l'intérieur matin, midi et soir.</p> <p>Le décompte se fera avec plusieurs élèves le 15 septembre toujours à l'aréna. Les coûts seront presque nuls car les publicités seront faites via courriel. Les sommes amassées serviront à faire des sorties pour les élèves sans charger de frais aux parents. Belle collaboration avec la communauté.</p> |                |

| SUJET À DISCUTER   | DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS  | SUIVI À DONNER |
|--|--|----------------|
| 5.7 Modifications à l'horaire / examens au secondaire                | Aucun arrêt officiel n'a été fait pour les évaluations.  |                |
| 6. Représentant des services de garde                                | Mme Chantal Dubé mentionne aux membres qu'il y aura une légère augmentation aux frais de garde et que nous sommes toujours en attente d'un décret ministériel qui sera remis probablement d'ici la rentrée en septembre. |                |
| 7. Représentant au comité de parents                                 | M. Lapierre mentionne que le comité de parents s'est penché sur l'augmentation des tarifs pour le transport du midi.<br><br>La direction remercie le représentant pour son implication.                                  |                |
| 8. Rapport annuel du conseil d'établissement 2020-2021               | Mme Nadine Thériault présente le rapport qui sera adopté en assemblée générale de septembre 2021. Cette année, le modèle a été uniformisé pour les écoles par le CSS.  |                |
| 9. Assemblée générale de parents (13 septembre 2021, à Saint-Hubert) | Il est entendu que l'assemblée générale des parents se tienne à l'école des Vieux-Moulins, le 13 septembre 2021, à 19 h en présentiel si c'est possible.   |                |
| 10. Représentante de l'OPP de l'école des Vieux-Moulins              | Merci au comité pour leur implication.   |                |

| SUJET À DISCUTER   | DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS  | SUIVI À DONNER |
|--|--|----------------|
| 11. Responsable de la trésorerie   | Mme Isabelle Morin mentionne que le solde du compte est à 1297 \$. Aucune autre dépense n'a été faite.   |                |
| 12. Correspondance   | Aucune.  |                |
| 13. Autres sujets<br><br>13.1 Travaux d'été 2021 Saint-Modeste et Saint-Hubert | <p>Pour Saint-Hubert, les travaux de drainage d'une partie de l'école seront réalisés. La sécurité sera bien assurée.</p> <p>Pour Saint-Modeste, les travaux de construction débuteront sous peu. Le stationnement de l'église sera utilisé par le personnel et les parents.</p> <p>Le protocole du parc-école est à finaliser avec la municipalité.</p> |                |
| 14. Questions du public  | Aucune.  |                |
| 15. Levée de l'assemblée   | <p>Madame Chantal Dubé remercie les membres de leur implication.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Laura Potvin et résolu<br/><b>QUE</b> l'assemblée soit levée à 20 h 40.</p> <p><b>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b> (CE 2020-21-0033)</p>   |                |

Chantal Dubé, directrice

Nadine Thériault, présidente